Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agile in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolica cathedra droctrinis innizi. (Bref de Pie IX à la Libberté.)

La presse est une Œuvre ple d'une utilité souveraine. (Pie IX.)

Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter tis monitis adharere qua ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Libereu.)

journal quotidien politique et religieux

0. I. X. M. V. X.

Suisse	Trois moi	s six mois	un an
Suisse	> 10	19	36

Rédaction et Expédition BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Bureau des annonces : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 45 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées-Lettres et argent franco.

VOTATION DU 26 NOVEMBRE

RÉSULTATS DES CANTONS

and the second						Oui	Non
Zurich (ap	pr	oxi	ma	tif).	20,462	37,566
Berne .						31,768	43,950
Lucerne						7,085	19,530
Uri					11	180	3,900
Schwyz.	1			6		610	9,833
Obwald .				15		76	3,308
Nidwald.		9116			0.5	139	2,477
Glaris .		0			14.5	1,410	4,293
Zoug						907	3,675
Fribourg						4,146	20,423
Soleure.				38.44	120	7,205	6,761
Bale-Ville					Pop	4,352	3,754
Bâle-Camp		ne				2,792	5,550
Schaffhous						1,913	4,794
Appenzell				t.)		3,856	7,352
Appenzell						214	2,421
Saint-Gall						12,015	30,302
Grisons.						4,853	13,360
Argovie.						14,094	22,150
Thurgovie						10,609	8,142
Tessin (inc					70	6,000	10,000
Vand (inco						18,703	-21,669
Valais (inc	оп	aple	et)			2,800	18,500
Neuchâtel Genève		•		•		8,866	3,599
Genève.		**				5,247	5,827
				Tot	al	170,302	313,136

CANTON DE FRIBOURG

				Oui	Non
Sarine.				856	4,834
Singine				269	3,612
Gruyère				797	3,466
Lac				1,330	1,350
Glane .	110		- :	126	3,082
Broye .				721	2,334
Veveyse		114.	3.	47	1,745
na tana	To	tal		4,146	20,423

CHEFS LIEUX DE	DISTR	IGIS
Fribourg	738	1,243
Châtel-Saint-Denis	10	563
Estavayer	110	179
Romont	90	236
Bulle	342	177
Morat	411	24
Tavel	8	195

11 FEUILLETON DE LA LIBERTE

LE PHILOSOPHE

DE

POMPE

Quasi morientes et ecce vivimus. (Paul, II. Cor. VI, 9.)

VII

Il me racontèrent alors que ce prêtre illustre avait à cette époque quatre-vingt-quatre ans; qu'il y en avait près de soixante qu'il évangélisait Naples et ses environs, donnant partout des missions, ini et sa congrégation du Saint-Rèdempleur; qu'il avait eu à souffeir grandement de la part de Tanucci, qui tenait « ce prêtre in-

AUTRES RÉSULTATS INTÉRESSANTS

Treyvaux			0	214
Guin			75	723
La-Roche	avi		1	257
Charmey			64	166
Semsales			1	174
Gruyères	1.2		2	181
Chiètres			127	77
Saint-Aubin			12	123
Planfayon-Zumh	olz		0	387
Matran			1	81
Corminbouf .			12	79
H. Gruyère (de G	ran	d-		
villard en a	moi	nt		
6 communes)			0	549
Cercle d'Echalle	ns	1.0	180	630
Sion	14.5	W.	128	636
Soleure (ville) .	11.6		691	435
		44	和独制	

Nous serons, pour aujourd'hui, sobre de réflexions, laissant la parole aux chiffres ci-dessus, qui contiennent de grandes lecons.

Après les désaveux réitérés et toujours plus amers que le peuple suisse a infligés coup sur coup à ses représentants aux Chambres fédérales, nous espérons que ceux-ci comprendront qu'ils se sont enga-gés, depuis un an surtout, dans une voie dangereuse et sans issue. Le peuple a le bon sens pratique et n'a pas le discerne-ment des hommes : il prand releations ses ment des hommes; il prend volontiers ses représentants dans les nuances avancées, mais il ne veut pas d'une politique radicale dans le sens de la majorité de la représen-tation. C'est là une inconséquence, si l'on veut; mais après tout, c'est aux mandatai-res du peuple à faire la volonté du peuple, et non pas à celui-ci à subir le joug de ses députés

On vit au Palais fédéral, dans une atmosphère factice, mélange de théories en l'air et d'intérêts égoïstes. On ne se met pas assez en harmonie avec les vœux et les préoccupations du peuple des vingt-deux cantons. De là des mécontentements cantons. De là des mécontentements trop justifiés dans les populations qui pâ-tissent des fautes des législateurs fédéraux; de là aussi des mécomptes pour ces derniers, qui voient renverser dans un jour de vote des combinaisons péniblement élabo-

solent » pour son plus rude adversaire; mais qu'à mesure que l'autorité de Tanucci baissait à la cour et chez les grands, celle de Liguori grandissait avec ses vertus et ses miracles, dans le peuple qui l'adorait. Dernièrement, le Vésuve, lançant dans la direction dell'Annunziata des torrents de flammes qui menaçaient d'atteindre Pagani, la bénédiction du saint avait détourné la direction de la lave, qui se précipita dans un ravin escarpé et épargna la ville.

Cette même année, au mois de mai, une sécheresse de cinq mois ayant désolé la campagne, le saint vieillard, se rendant à l'église de Nocera en procession, soutenu par ses clercs, pieds nus, une corde au cou et précédé de la croix, avait si fortement prié, si vivement porté le peuple à la pénitence, qu'il avait fiéchi le ciel, et qu'une pluis torrentielle avait désaltéré la terre au jour prédit. Les papes Clément XIM et Clément XIV l'avaient aimé et avaient réclamé son secours parmi les maux de l'Eglise. Ce dernier était mort miraculeusement sous sa bénédiction. Il était panvre, il était accapile de la croix, avait son corps sur la terre, mais son âme dans le ciel... La crédulité de ce peuple m'irritait.

Je me joignis à l'assemblée, Je vis un prêtre venérable, dont la tête penchée retombait sur sa poitrine. Il était accablé d'ans. Mais ses yeux étaient pleins de feu. Il parla des grands malheurs que la philosophie avait faits à l'Europe, et qui lui présageaient des malheurs sans nombre. Il avait, l'année précédente, adressé une lettre à M. Voltaire pour l'encourager à revenir à

Le peuple suisse a déclaré hier, par un vote écrasant, qu'il veut la tolérance et la paix confessionnelle. On avait tout fait pour exciter un mouvement hostile des protestants contre les catholiques. C'était la base d'opération du fameux comité central, qui siégeait à Soleure, sous l'active présidence de M. Vigier. Que n'a-t-on pas dit contre le clergé, contre l'Eglise et contre les ultra-montains? Quelles calomnies n'a-t-on pas propagées? Avec quelle complaísance n'aton pas puisé dans les livres de ceux qui ne croient pas à la vertu de Luther, à la pureté de Mélanchthon, à la continence d'Henri VIII? On a inspecté tous les cime-tières, découpé des citations dans les Man-dements, dans les catéchismes, dans le Syllabus, et tout cela pour nous rendre odieux à nos concitoyens du culte réformé et leur persuader que nous les haïssons et que nous leur voulons du mal.

Grâce à Dieu, les populations protestantes ont su résister à ces odieuses et antipatriotiques provocations. Elles ont su comprendre que notre cause est leur cause, que c'est la cause du christianisme qui se débat en ce moment, contre les entreprises du nihilisme religieux et de l'athéisme social. Elles ont vu, en nous, et elles ont eu raison, des alliés et non pas des ennemis. Elles ont compris que la Suisse a d'autres dangers plus grands que la présence dans l'école de quelques institutrices qui récitent le chapelet pour demander à Dieu la force de se dévouer sans réserve à l'éducation de l'enfance.

Si les représentants du peuple savent comprendre la leçon que le peuple leur a donnée hier, ils renonceront à porter la lutte religieuse sur le terrain scolaire, où règne en ce moment la tolérance, comme l'ont proclamé hier, par leur vote, les pères de

La votation du 29 novembre signifie encore que le peuple suisse n'est pas près de livrer à un pouvoir central et trop éloigné de son contrôle la direction des écoles pu-bliques. On veut, et l'on a raison, que les communes aient encore une influence prépondérante dans le choix du maître et dans la direction de l'enseignement ; on veut que l'école reste encore sous l'action des autorités cantonales, mieux placées pour con-

Dieu, et n'en avait recueilli que la douleur d'apprendre que ce malheureux venait d'expirer dans une rage impénitente. Je prétai l'oreille aux discours du vieillard et l'entendis qui disait en sanglotant: « Pauvre Paris! qu'es-tu devenu ?... Les désordres ne demeureront pas impunis. Malheureuse France, je te plains! Et je plains aussi tous les innocents qui seront enveloppés dans la disgràce. Je voudrais écrire au roi Louis XV; mais que puis-je de loin, lorsque l'archevéque même de Paris et tant de saints évêques ne sont pas écoutés? Et toi, pauvre Naples! pauvre royaume! Quelle catastrophe te menace pour la dernière année de ce siècle malheureux (1)!. Ayant achevé ce récit, qui redoublait son espoir, le philosophe de Pompei s'arrêta et me regarda. Il attendait ma réponse. J'hésitais à la faire, par compassion pour son malheur, quand nous entendimes près de nous des voix avinées qui vociferaient des chants. C'était l'hymme à Garibaldi et autres chansons semblables où l'on c'élébrait la victoire de Satan sur Jéovan, et dans lesquelles s'entremélaient des cris de mort à Dieu, à Jésus-Christ, au Pape, aux prêtres. À l'Eglise. Le philosophe écouta avec tressaillement ces strophes incendiaires dont se repait à Naples le peuple du port et des carrefours, et me fixant d'un regard où brillait l'allégresse:

* Eth bien, semblait-il me dire, Tanucci n'entil pas raison? Volià donc où elle en est votre Eglise du Christ! *

(1) V. ces prédictions de saint Alphonse dans sa vie. (Liv. IV, chap. III et chap. X. pp. 339-6.2, 2° édit. Poussielgue, 1879)

naître la diversité des besoins et des aspirations et y faire droit; on veut surtout que l'école reste chrétienne et qu'elle ne serve pas aux libres penseurs et à la franc-maçonnerie pour faire des expériences sur l'âme de nos enfants. Ces âmes sont d'un prix trop grand et d'une délicatesse trop susceptible, pour être froissées par des maitres qui ne croient pas en Dieu.

Le principe de la souveraineté cantonale dans l'école s'est affirmé avec une énergie que les plus optimistes n'auraient point osé espérer. Plus de 140,000 voix de majorité sur l'ensemble de la Suisse! C'est la même majorité qui a accepté la révision de 1874, mais cette majorité est retournée. Sur les 25, Etats Suisses, quatre seulement ont accepté l'arrêté scolaire (3 cantons et un demi canton) et 21 l'ont rejeté (18 can-tons et un demi-canton). Et parmi les cantons rejetants nous trouvons les plus imtons rejetants nous trouvons les plus importants par la population, ceux qui jusqu'ici ont eu l'influence prépondérante sur la politique fédérale: Zurich, Berne, Argovie, Vaud, St-Gall. Plus imposante manifestation pouvait-elle se faire contre le parti centralisateur!

NOUVELLES SUISSES

Berne, 26 novembre.

Berne, 26 novembre.

Malgré la pluie qui tombe à torrents, c'est une belle journée que le 26 novembre, ce môis que les Allemands appellent le mois d'hiver ou Wintermonat. Le Bundes schulmeister est à l'eau et il peut nager tout à son aise, de l'Aar dans le Rhin, et dire adieu, en passant, a M. le D* Joos, tont en lui apportant les salutations de MM. Schenk, Welti et Ruchonnet, si lestement désavoués par leurs cantons ou pays sujets.

A dix heures de l'avant midi, nos radicaux se sont rassemblés dans la Länggasse, pour former le cortège. A peine étaient ils en rangs, qu'une pluie torrentielle s'est mise à tomber, pour rafraichir les têtes échauffées. Ceci n'était que le prélude de la grande douche froide du soir. Dans son désappointement, le parti vaincu a fait un cha rivari devant le Casino, où se trouvaienréunis un grand nombre de ceux qui out travaillé an rejet de l'arrêté du 14 juin 3

Je ne pouvais plus me taire:

— Eh bien, oui, répondis-je, Tanucci avait raison. Out, la philosophie a eu encore une fois son heure de victoire; oui, comme il le prévoyait, la fin du dernier siècle a vu la coalition des princes et des peuples contre Dieu et son Christ; oui, ils ont fait de grandes ruines, et la Croix est tombée du falte des églises dans la boue des cloaques et le sang des échafauds; oui, ces cent dernières années ont vu conjurés ensemble ou tour à tour contre l'Eglise, les Néron et les Marc-Aurèle, les Porphyre et les Galère, les Julien et les Valens; oui, nous avons revu l'ère sanglante des martyrs, et hier encore nos pontifes et nos prêtres tombaient sous les coups d'assassins pires que les hêtes du cirque, oui, le Pape est captif, et les cris menaçants que vous venez d'entendre, il les entend, depuis vingt ans, de sa prison du Vatican, où les rois sont ses geòliers. Oui, l'Eglise est insultée, dépoulliée, conronnée d'épines, attachée à la croix, abreuvée d'amertume, gardée par les soldats qui se disputent ses vétements, insultée par les princes du peuple et les scribes de la Révolution; et les ténèbres sont partout, et la terre est ébranlée, et le voile du temple est déchiré par la main de la science impie, qui ne veut plus de mystères; et, sur la croix où l'on croit que l'Eglise agonise, on entend une voix plaintive qui pousse ce cri vers le ciel : « Mon Dieu! mon Dieu! m'avezvous abandonnée? »

Le Pompeien, en m'entendant, semblait se ranimer : ses yeux sombres lançaient l'éclair, ses l'èvres avaient un rire convulsif et satanique; il

MM. de Tavel, Studer et de Herrenschward, mm. de l'avel, Situer et de Herreischward, inspecteur de la police municipale, ont été blessés. M. l'avocat Hofer, radical avancé, s'est donné beaucoup de peine, pour calmer les perturbateurs, qui s'en sont retournés, en déshonorant l'hymme patriotique Rufst du mein Vaterland.

On se demande si le Conseil fédéral et les célèbres 104 donneront demain leur démission devant le sanglant désaveu qui leur est infligé par le peuple. Des 29 députés bernois au Conseil national et au conseil des Etats, M. de Buren, seul, s'est trouvé d'ac-cord avec le peuple. Et c'est là ce qu'on ap-pelle une représentation !!!

Nous avons annoncé la démission de M. Kern pour motif de santé. Voici le texte des lettres échangées à cette occasion :

Paris, 20 novembre. Au haut Conseil fédéral suisse à Berne. Monsieur le Président et très honorés

Messieurs, Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que j'ai été nommé, par le haut Conseil fédéral, ministre de la Confédération suisse en France, et, avant cette époque, j'avais déjà rempli pendant vingt cingt autres années différentes charges fédérales et cantonales. Ces circonstances me déterminent à vous

prier respectueusement de vouloir bien me décharger, pour le premier de mois de mars prochain, des fonctions fédérales que j'oc-cupe actuellement; je me permets de men-tionner, à l'appoi de cette demande, le fait que j'ai atteint ma soixante-quinzième année.

que j'ai atteint ma soixante-quinzième année.
Pendant toute la durée de mes fonctions et dans les situations les plus diverses, il m'a été témoigné une confiance si entière et tant de bienveillance que j'ai le devoir d'exprimer au haut Conseil fédéral mes remerciements les plus sincères.
Veuillez être convainces que l'ai constamment reçus de la part des autorités, de la Confédération et de mes citoyens, laisseront dans mon cœur, jusqu'à la fin de ma vie, un souvenir de profonde gratitude.

sonvenir de profonde gratitude.

Enespérant que, par une décision conforme à mes désirs, vous voudrez bien me per-mettre de passer le reste de mes jours dans la vie privée, je vous prie, en terminant, da-gréer, Mousieur le Président et très honorés Messieurs. l'expression de ma haute consi-dération et de mes sentiments les plus dé-

(Signé) D. J.-C. Kenn, ministre de la Confédération suisse près la République française,

Berne, 24 novembre 1882.

A.M. le D' Jean Conrand Kern, envoyé ex-traordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse.

Monsieur le ministre, Par lettre du 20 courant, vous nous avez demandé de vous relever de vos fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse au-près du gouvernement français, que vous occupez depuis vingt-cinq ans. Votre détermination a excité en nous un

profond regret, car elle met un terme à voprotond regret, car elle met un terme à vo-tre activité prolongée et bienfaisante pour notre pays, auquel vous avez rendu, dans un grand nombre d'occasions, des services extraordinaires.

Il n'y a que bien peu d'hommes d'Etat suisses auxquels il ait été donné de fournir

une carrière aussi longue et aussi utile que celle que vous avez parcourue, pendant un demi-siècle, au service de l'Etat.

A votre nom se rattache toute une série de négociations des plus importantes, qui, principalement, grâce à votre coopération, ont été menées à bonne fin. Si maintenant, après une vie aussi occu-pée, vous exprimez le vœu de résigner vos

fonctions, nous devons reconnaître que ce désir est pleinement justifié.

desir est plemement justine.
En conséquence, nous acceptons votre démission, et nous vous prions de recevoir l'expression de notre profonde gratitude pour les services que vous avez rendus à votre patrie, tout en désirant qu'il vous soit des des la contracte de la designate de la contracte de la contr donné de jouir encore pendant de longues années de l'amour et du respect de vos con-

Agréez, etc.

Au nom du Conseil fédéral:

Le président de la Confédération, BAVIER. ite du Vatican et une offense

Voici la réponse du président de la Confédération à M. de Rœder, lorsque celui-ci a présenté ses lettres de rappel.

Voire Exc. a, par la présentation de ses lettres de rappel du 1st novembre, informé le Conseil fédéral de sa retraite du poste de ministre plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire de l'empire allemand près la Confédération suisse. fédération suisse

· Le Conseil fédéral éprouve le besoin, M. le général, de vous exprimer le profond regret avec lequel il accepte cette communica-

· Votre Exc. a contribué, dans une grande mesure, à maintenir et à développer les ex-cellents rapports entre les deux Etats, les quels ont été utiles aux intérêts réciproques des deux pays. Dans la longue période pendant laquelle nons avons eu le bonheur de vous voir rester au milieu de nous, il a tou-jours régué la meilleure intelligence entre nous, et vous vous êtes acquis par vos fonc-tions officielles des droits à notre haute considération.

· Nous exprimons le vœu le plus vif qu'il vous soit donné de pouvoir encore pendant de nombreuses années vous reposer en je-tant un coup d'œil rétrospectif sur un passé heureux de fongs et utiles travaux.

Le Conseil fédéral gardera de V. Exc. un souvenir reconnaissant et plein de consi-

Berne

D'après le résultat de l'examen auquel s'est livré à Berne un grand connaisseur, le chanoine D' Bock, le trésor d'église bernois surpasse en richesse celui de Canterbury et d'autres églises femancier de Canterbury et d'autres églises fameuses; il est même pro-bablement le plus considérable en Europe, et M. Bock estime sa valeur en chiffres ronds à 4 millions. Il a trouvé maintes cho-ses intéressantes dans des caisses qui, depuis ses intéressantes dans des caisses qui, depuis l'époque de la Réformation, n'avaient plus été ouvertes par aucun appréciateur éclairé, et sur divers objets les conservateurs bernois du trèsor se sont fort mépris. Ainsi, dans la collection des tapis de Bourgogne une pièce figurait comme « couverture de cheval de Charles le Téméraire »; or, c'est le manteau du duc comme grand-maître de l'Ordre de la Toison d'or, qui représente à lui seul une valeur d'argent de 50,000 fr. valeur d'argent de 50,000 fr.

balbutiait des mots parmi lesquels je crus reconnatre le cri des païens du cirqué: Tolle impios, enlevez les impies !

Je l'arrêtai:

Vous blasphémez! lui dis-je.
Il recula; j'avançai vers lui, et d'une voix forte: — Vous blasphémez l'lui dis-je.

Il recula; j'avançai vers lui, et d'une voix forte:

— Non, pas encore, repris-je, non, le Christ n'est pas mort; non, l'Eglise n'est pas restée dans le sépulcre où ils croyaient l'avoir couchée à jamais. Ellie est ressuscitée, elle a laissé dans et ombeau qu'ils lui avaient creusé, ce suaire, ces bandelettes, ces parfums, toutes ces choses de la terre qui la chargeaient et l'enchatmaient, et elle s'est réveillée pauvre, nue, solitaire, mais plus libre que jamais, montrant ses cicatrices comme le Christ pour se faire adorer, et n'apportant plus que la paix à ce monde incrédule qui l'a reconnue et est tombé de nouveau à ses pieds. Trois fois encore, depuis lors, elle a vui la Révolution sans cesse reuaissante s'attaquer encore à sa vie ; mais chaque révolution, en la laissant tout entière, lui a fait, sans le vouloir, le présent d'un bienfait nouveau, semblable à ces éruptions du volcan dont les cendres engraissent le sol qu'il ravage.

— Vous venez d'entendre les cris de mort poussés contre elle ; c'est le témoignage de la haine. Mais vous n'avez pas entendu le témoignage de l'amour. Vous n'avez pas entendu les prières de ace saints, les gémissements de ses clottres, les hymnes de ess autels. Vous n'avez pas compté l'armée de ses prêtres et des vierges; vous ne savez pas le nombre des pauvres qu'elle nourrit, des ignorants qu'elle catéchise, des malades

qu'elle assiste, des enfants qu'elle élève, des pêcheurs qu'elle convertit, des héroismes qu'elle enfante. Vous n'avex pas vu le grand Pape qui lui fut donné, l'assemblée de ses pontifes, son autorité plus affernie, son cuthe plus unifié, sa doctrine mieux définie, son armée plus compacte et plus disciplinée qu'elle ne le fus jamais; seule torte quand tout s'affaisse, seule unie quand tout se divise, seule prête à soutenir l'effort de ce grand combat où ses blessures elles-mêmes assurent sa victoire; enfin, telle que vous l'avez vue depuis son origine, telle qu'elle sera tonjours telle que Paul l'a prédite, c'est-à-dire toujours mourante et ne cessant pas de vivre: Quasi morientes et ecce vivimus l'.

Je leval les yeux vers le Vèsuve. Ils tombèrent sur l'humble maison située au pied du cône, et que l'on nomme l'Ermitage:

Regardez, dis-je au philosophe, cette maison solitaire, surmontée d'une croix, assisa tranquille sous le cratère qui jusqu'ic! l'a respectée. C'est ainsi que je me représente l'Eglise sous le cratère des révolutions. La montagne tremble, le volcan s'ouvre: l'ermitage reste, parce que la Croix le protège et la main de Dieu le couvre. Aujourd'hul le volcan du mal est en pleine éruption; il promène sa lave partont. L'Eglise est sous le feu, les cendres, la fumée. Mais attendez, phillosophe; et revenez dans cent ans. Tout ce qui entoure l'Eglise aura disparu peut-être, mais elle seule demeurera pour abriter l'autre age. Il en sera ainsi de tous les âges du monde. Virgile s'était trompé : ce n'est pas l'empire des Césars

eldeloolsanSaint-Gall veelevel

Le 52° anniversaire de la guerre d'indé-pendance de la Pologne sera comme lous les ans célébré le 29 novembre dans le Musée National polonais à Rapperswyl. Les amis de l'indépendance et de la liberté sont invités à y prendre part. À 11 heures on se réunira à l'église des Capucins, pour honorer la mémoire de ceux qui sont morts en défendant leur pairie. À 1 1/2 heure aura lieu au château la séance commémorative, après laquelle seront visitées les col-lections du Musée notablement enrichi par les legs du comte Kristien Ostrowski. A 5 heures un banquet à l'hôtel du Cygne ter-minera la solennité.

Nous avons annoncé dernièrement la mise en faillite d'une des plus grandes maisons d'exportation de la Suisse, MM. Guigi et Siegenthaler, à Gossau. Le passif atteint l'énorme somme de 800,000 fr., quant à l'actif, il ne s'élève pas à 150,000 fr.

On se souvient que des gendarmes autri-chiens ont arrêté, il y a quelque temps, sur territoire suisse, à St-Margarethen, deux colporteurs de publications socialistes. Un gendarme saint gallois, qui stationnait à St-Margarethen, avait même aide ses collègues autrichiens à conduire les deux collegues autrichiens à conduire les deux colporteurs au-dela la frontière. La direction de police du canton de St Gall vient de le destituer pour cet excès de complaisance.

Argovie

Le tribunal cantonal a rejeté la demande de Winterthour tendant à déclarer la faillite des villes garantes argoviennes au lieu de la liquidation juridique.

Vaud

Le 23 courant, un triste accident est arrivé à Romainmôtier dans les circonstances suivantes: Deux chars pesamment chargés de boîtes d'emballage et conduits par un seul voiturier, descendaient de La Vallée; celui-ci se trouvait en arrière de ses chevaux. En passant devant une maison eu réparation, le dernier char heurta une échelle, qui, dans sa chute, entraîna un malheureux ouvrier charpentier. Cet homme, âgé de 58 ans, nommé Lucien Jorand, est mort le lendemain environ dix heures après sa chute et sans avoir repris connaissance. Terrible leçon pour les voituriers qui négligent de se tenir la tête de leur attelage. Lucien Jorand doit être originaire d'une commune de Lavaux. ribunaux locaux et de l'immonti

Deux individus déguisés, la figure converte d'un voile, se sont introduits lundi soir dans le domicile d'une vieille dame vivant seule à Montreux. Peudant que l'un des malfaiteurs maintenait la personne en la serrant au cou, l'autre s'emparait d'un livret de la Caisse d'épargne et d'un certain nombre de billets de la Banque cantonale.

Neuchatel

Le National de dimanche annonce qu'une amélioration signalée vendredi dans l'état de M. Philippin, ne se serait pas maintenue. Il n'y a plus aucun espoir de guérison.

qui devait être éternel, Imperium sine fine dedi, c'est l'empire du Christ, ainsi que nous le chan-tons : Cujus regni non crit finis.

En ce moment, je prétai l'oreille. On entendait l'Angelus du matin sonner sur les coteaux du côté de Resina. Je fis le signe de la croix ; le phi-losophe dispara en poussant un gémissement Je venais de me réveiller : cette vision n'était

qu'un reve.

Mon jeune ami était près de moi. Je l'éveillai à son tour. Il avait, lui, au contraire, passé toute sa nuit dans des songes charmants on l'ancienne Grande Grèce, les rivages élyséens, les fêtes, les chœurs antiques, les poètes, Virgile et Stace, Parthénope et Pompeia avaient revéeu devant lui, et, remplissaient encore ses yeux de leurs beautés et son cœur de leurs harmonies. Un soleil radieux, pointant sur le Vésuve, couronnait les sommets; toute la campagne chantait, il était grand jour : nous partimes,

(Revue trimestrielle.)

FIN.

L. BAUNARD,

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 24 novembre.

Dans les conversations politiques, il n'est question que de l'incapacité des ministres des finances et des travaux publics. On gé-mit sur le gâchis financier que les bévues de MM. Hérisson et Tirard ont considérablement aggravé.

Même dans les cercles officieux du gou-

Même dans les cercles officieux du governement, on commence à considérer comme mauvais pour les affaires et dangereux pour le régime républicain, le maintien d'un cabinet d'une nultité désespérante.

Les rares journaux à la dévotion de M. Hérisson, prétendent que le ministre des travaux publics est « mis dedans » avec enthousiasme par le personnel qui s'en fail, à la fois, un dévoir et un plaisir.

à la fois, un devoir et un plaisir. Dans les bureaux des travaux publices disent-ils, tout ministre qui n'est pas sorti de l'école polytechnique est immédiatement · mis au secret · et n'a plus d'autre nom que · le pékin. ·

sur quoi reposent les prétentions à Alors la direction du ministère des travaux publics, de l'avocat Hérisson, qui a, lui-même, humblement avoue son ignorance profes-

sionnelle?

Le bruit de la démission que MM. Héris. son, avocat, ministre des travaux publics, el Labuze, médecin, sous-secrétaire d'Etat aux finances, mis en circulation hier, dans les couloirs des Chambres, est faiblement de menti, ce matin, dans les cercles ministe

La vérité est que M. Hérisson se trous plus embarrassé que son collègue Tirad pour justifier, aux yeux de la commission du budget et contre les protestations éclai-rées de M. Sadi Carnot, les millions affectés aux crédits de son ministère !

Quant à M. Labuze, il aurait en des difficultés avec son ministre, assez mécontent d'être ridiculisé avec la rechurche de ses millions introuvables et cela par suite des renseignements fournis par ses collaborateurs aux finances.

Les journaux républicains commencent, devant l'évidence des faits, à qualifier sé-vèrement l'incapacité financière de M. Ti-

Voici comment la Lanterne juge, ce 103

tin, le ministre des finances : • Trop de comique ! Ce budget fantastique. où cent millions se perdent et se retrouvell-comme une muscade sous gobelet, participe un neu trop de l'opérette et de la fécrie. De comme une muscade sous gobelet, partielle un peu trop de l'opérette et de la féerie. Ce rôle là tenu par feu Lesueur, pourrait être drôle. Tenu par M. Tirard, il est lugabre. On se tordrait aux Variétés si Léonce, dans une reprise des Brigands, jouait avec le sérieux convenable la scène des cent milions telle que, depuis un mois, M. Tirard nous la fait. Mais, au ministère des finances pour si cocasse que soit la chose, après avoir fait rire elle attriste. Sans donte dans un fait rire elle attriste. Sans doute, dans un cadre aussi sévère que le budget de l'Etalc'est une chose assez folâtre que ces cepl millions intermittents et budgétifs, qui se laissent saisir et s'évanouissent tout à 10' lonté. lonté.

« Tantôt vous les voyez : tantôt vous les voyez pas. » Mais que penser d'un ill nistre à qui de pareilles illusions et des de

nistre à qui de pareilles illusions et des déceptions de cette force sont également fréquentes. Sans compter qu'au ministre des travaux publics la confusion paraît n'étre pas moindre. »

Les rapports faits à la Faculté de médecine constatent que la fièvre typhoïde dintique dans le monde entier... excepté en France. M. Jules Rochard rappelait, de son côté, que la fièvre typhoïde est la fille de rrance. M. Jules Hochard rappelait, do son côté, que la fièvre typhoïde est la fille de l'encombrement et de la malpropreté. Le conclusion, que l'on serait en droit de tirer de cette affirmation très vraie en principe, n'a rien qui puisse flatter notre orgueil national.

n'a rien qui puisse flatter notre orgueil de tional.

La fièvre typhoïde augmente en France! Elle nous enlève par an de 10,000 à 15,000 personnes; elle frappe de préférence la population jeune; este nous ravit des hommes solides, en pleine vie, en pleine activité l'Aparis, la mortalité va s'accentuant d'année en année, non seulement pour la fièvre typhoïde, mais pour toutes les maladies transmissibles. missibles.

M. Decrais, le nouvel ambassadeur auprès du Quirinal, n'est attendu à Rome qu'au milieu de décembre.

La femme du général Menabrea, qui e^{gl}

anglaise, n'est nullement satisfaite de quit-ler Londres pour habiter Paris.

Contrairement à une note publiée, ce matin, dans plusieurs journaux, on m'écrit, de Vienne, que l'impératrice Elisabeth renonce, dit-on, à chasser, cette année, en Angleterre, quoiqu'une partie de son stad soit resté à Combermere-Abbey.

On raconte que, dans une réunion tenue à l'hôtel de la rue Saint-Didier, la question d'une vacance présidentielle possible a été caminée. L'âge de M. Grevy sinon son état de santé rendent absolument nécessaire, aux Jeux des opportunistes, l'adoption d'une ligne de conduite, dans le congrès appelé à pourvoir cette vacance éventuelle. La candidature de M. Brisson a été écartée après un débat essez vif ainsi que celle du général Chanzy La candidature proposée par M. Gambetta lui-même est celle du général Campenon. La Prance affirme que cette nouvelle est rigoureusement exacte.

· Le trésor royal de la basilique de Saint-Denis vient d'être pillé. Après avoir commis l'effraction de près de 60 serrures, les malfaiteurs se sont emparés de 35 objets d'une valeur inestimable. Notamment sept couronnes royales.

FRANCE

LE VOL DE SAINT-DENIS

Depuis longtemps déjà on signalait des vols sacrilèges dans les églises des environs e Paris, et, jusqu'à présent, la police n'abait pu mettre la main sur la bande de Balfatteurs. Jeudi, les voleurs ont rendu lisite à la basilique de Saint-Denis, et c'est la trésor même de l'antique cathédrale lu'ils se sont adressés

D'après les constatations faites par les dutorité, les auteurs de ce vol hardi devalent avoir une connaissance exacte des Taient avoir une connaissance exacte des lieux. Peut être sont ce des individus employés par Mae Cailhava, la sorcière du milistre de l'instruction publique, qui ont fait la coup. On se rappelle des fouilles pratiquées par cette femme, avec l'autorisation du gouvernement, dans les caveaux de la basilique et les espérances que M. Duvaux fondait sur le pouvoir de la baguette magistre de cette moderne magistière. que de cette moderne magicienne.

Pendant que ces travaux insensés s'exéentaient, des individus ont pu se mêler aux Davriers, étudier les lieux et préparer l'acte qu'ils ont accompli avec tant d'audace. C'est onc le gouvernement qui serait responsable vol commis ; c'est peut être grâce à sa gèreté et à sa bêtise que des malfaiteurs ont pa découvrir un trésor beaucoup plus l'ést que ceux rêvés par M= Cailhava.

Jeudi soir, entre cinq et sept heures, peudant le diner des gardiens, des individus Bont entrés dans l'église, ont escaladé la balustrade qui ferme l'entrée du chœur ; puis, à l'aide de pinces, ils ont forcé quatre por-Objets provenant de la munificence des son-Verains et offerts par de grandes familles de France

Voici la liste des objets d'art qui ont été

⁴ Un ostensoir en argent doré, garni de pier-tes fines, avec nuages, rayons, et une croix en la 20 de haut, pèse de 12 à 13 kilos, et vaut envi-on— au poids—4,800 francs;

de hauteur;

3 Six calices vermeil;

Six barrettes argent ciselé et cristal; 70 tune croix d'officiant sur pied en or, de 60 à centimètres de hauteur;

Centimètres de hauteur;

6 Une croix pastorale donnée par Mgr Affre,
archevéque de Paris, à Mgr Buquet, qui à son
tour, en a fait don au chapitre;

7 Une autre croix pastorale;
(Ces deux croix sont remarquables, en ce sens
velles ont au centre une fleur de lis et trois
clous, au lieu d'une abeille, comme les autres.)

8 Deux couronnes vermeil, ayant appartenu
Mar Adelaide et Victoire, filles de Louis XV;

9 La couronne du due de Rourhon (an co).

Adélaide et victoire, into de Louis A., 90 La couronne du duc de Bourbon (en or); 100 La couronne du prince de Condé (en or); 440 La couronne du prince de Condé (en or); 11. La couronne de Charlemagne (modèle en

12° Les couronnes funèbres en vermeil avec plerres fines, de Louis XVI, Louis XVIII, Marie-ltoinette et le duc de Berry; Un encensoir cuivre, avec chaîne d'ar-

14. Un autre encensoir moyen age; 15. Deux « baisers de paix » l'un en argent et autre en varmail

labr Deux « baisers de paix » i au silvatre en vermeil; 16 une aignière vermeil, avec bassin; 17 un edignière vermeil, avec bassin; 18 un reliquaire cuivre doré, servant à placer la Couronne d'épines; En touronne d'épines; Bont comme on l'a pu voir, très volumineuses, et qui valent au total — prix brut de la manière environ 40,000 fr.

Mais la valeur artistique est incalculable.

On a retrouvé à terre quelques-unes des pierres fines qui entouraient le grand ostensoir, don de Napoléon I¹² au chapitre, et qui nécessitait trois chanoines pour le porter. Il est probable que les voleurs l'auront brisé pour l'enlever.

M. Lanet, commissaire de police, informé par le veilleur de nuit, qui avait trouvé ouverte la grille fermée par lui, s'est immédia-tement transporté sur les lieux.

On a ramassé une immense pince-mon-seigneur à la porte de la basilique et un le-vier à la porte des tombeaux des rois, qui n'a pu être forcée. Sur les dalles, on a trouvé quelques morceaux de viande destinés à détourner l'attention du chien qui accompagne le veilleur.

Des témoins sont venus dire qu'on avait remarqué une voiture qui a stationné du côté de la maison de la Légion d'honneur, à l'heure où le vol se commettait, et, devant la porte d'entrée de la sacristie, on a découvert un bout de bougie qui avait été dans une lanterne, peut être une des lanternes de cette voiture.

Hier, M. Guillot, juge d'instruction, et M. Macé, chef de la police de sureté, se sont rendus à Saint-Denis. Depuis quarante huit heures, la police est en mouvement. Les services des gares des chemins de fer et de l'octroi ont été prévenus aussitôt. Les vo leurs devaient être au nombre de trois au

M. Cailhava a été invitée à donner les noms des individus qu'elle a employées dans ses fouilles infructueuses.

ROME

Voici le résumé de la circulaire diplomatique adressée aux Nonces pontificaux par le cardinal secrétaire d'Etat, à l'occasion de la sentence prononcée par le tribunal civil de Rome, dans l'affaire de l'ingénienr Mar-

« Le cardinal, après avoir dit que la sentence prouve ce que le Pontife avait tonjours affirmé, savoir que la loi des garanties ne donne au Pape qu'un simulacre de souveraineté, sans caractère sérieux, ajoute que la situation du Pontife ne pent pas être comparée à celle des princes dépossédés. Le Pape est resté Souverain de fait et de droit, puisque des ambassadeurs sont accrédités auprès de lui.

· Or, l'immunité absolue de la résidence est l'attribut essentiel de la souveraineté, sinon la situation du Pape serait inférieure à celle des ambassadeurs accrédités auprès de lui, puisque ceux ci jouissent de l'exemption des tribunaux locaux et de l'immunité de résidence.

· Cette prérogative doit en outre s'étendre nécessairement à ses ministres, puisqu'ils sont responsables devant lui de leurs actes, accomplis en son nom; toute ingérence étrangère retomberait sur le Pontife même et détroirait son indépendance, attendu surtout le caractère absolu de sa souveraineté.

« Ce raisonnement est si pressant que l'avocat du plaignant en a compris la difficulté et les juges ont été forcés de s'appuyer sur le principe absurde et scandaleux de la sujétion du Pape aux tribunaux du royaume.

Le cardinal réfute ensuite deux diffi cultés tirées l'une de l'analogie avec la maison royale, qui est soumise aux tribunaux, et l'antre de ce que le cours de la justice serait empêché par l'immunité de la résidence pontificale. Tout ce qui a été dit est confirmé par la genèse historique de la situation actuelle du Pontife.

« Lors de l'occupation de Rome, en 1870, l'enceinte du Vatican fut respectée par les envahisseurs et le Pontife a continué depuis à exercer la somme de droits dont il était investi avant le 20 septembre, de sorte que de droit il est resté souverain de Rome de tous les Etats pontificaux et de droit et de fait souverain dans l'enceinte du Vatican, qui n'a jamais été violée pendant ces douze ans, non par le bon vouloir du gouverne-ment, mais à cause de la résistance armée, de la protestation du prince légitime, du veto de toute l'Europe et surtout de la menace redoutée du départ du Pontife, qui aurait gravement compromis comme il le compromettrait encore, s'il s'effectuait, l'exis-

tence du jeune royaume.

Le secrétaire d'Etat fait ensuite allusion à l'agitation que l'occupation de Rome pro-duisit, comme il ressort du Livre vert distribué aux Chambres le 19 décembre 1870, et demande quelle aurait été l'impression du monde catholique, si le Pape, exilé ou dépouillé, fût allé demander un asile sur la terre ensanglantée de Saint-Louis ou au milieu de ses fils catholiques de l'empire d'Allemagne.

« C'est pour cela que le ministre des faires étrangères qualifia de honne intention la décision du Pape de rester à Rome, et pour calmer les appréhensions des fidèles et des princes fit les plus amples promesses sur l'indépendance, la sécurité et la dignité du Pontife, déclarant dans sa circulaire, après le plébiscite, que ses palais auraient le privilège de l'extraterritorialité.

· Pour montrer comment ces promesses furent tenues, il suffit de rappeler la loi des garanties, cachant l'oppression et l'abaissement sous des apparences de souveraineté, les injures sans cesse faites au Pontife pen-dant douze ans, en le désignant aux colères populaires comme l'ennemi de la patrie, les scènes sauvages à l'occasion du transport des cendres du glorieux Pie IX et leurs auteurs déclarés généreux patriotes dans un

document diplomatique.

La sentence du tribunal est une viola-tion de l'enceinte du Vatican et une offense non-seulement pour les ministres mais pour la personne sacrée du Pape, à cause de l'intention qu'elle montre de considérer le Pape comme sujet du roi et soumis à la juridiction des tribunaux communs.

 Cette senience rend, en outre, la situa-tion du Pape difficile dans l'intérieur de sa résidence, puisqu'elle met des obstacles à la bonne administration.

 Le secrétaire d'Etat donc, par ordre de Sa Sainteté, dénonce cette offense nouvelle, qui aggrave sa situation déjà si triste et si pénible, proteste contre la violation de ses immunités et de ses droits souverains, et déclare le gonvernement responsable toutes les conséquences qui pourraient en résulter. »

CANTON DE FRIBOURG

VOTATION DU 26 NOVEMBRE

DISTRICT DE LA GRUYÈRE

	o no soe liberseniei l	Non	Oni
4	LEW TO A CHARLES THE CHARLES WITH THE PROPERTY OF THE CONTRACTOR OF	141	0
2	Avry-devant-Pont .	61	38
3	Bellegarde	175	2
4	Botterens	15	0
5	Bulle	177	342
6	Broc	70	13
7	Cerniat	98	11
. 8	Châtel-sMonsalvens	31	0
9	Charmey	166	64
10	Corbières	36	91V 18
11	Crésuz	20	0119
12	Echarlens	66	41
13	Enney	45	0
14	Estavanens	55	0
15	Grandvillard	109	0
16	Gruyères	181	2
17	Gumefens	87	20
18	Hauteville	52	34
19	La Roche	257	EG1104
20	La-Tour-de-Trême .	118	28
21	Lessoc	1074	0
22	Maules	40	10 5 5 1
23	Marsens	56	11
24	Montbovon	129	0
25	Morlon	65	0
	Neirivue	67	0
	Le-Pâquier	72	B. II Y IB
-28	Pont-en Ogoz	29	22
	Pont-la-Ville		
30	Riaz MA off the mean serve	109	4
31	Romanens	Van 80	8
32	Rueyres-Treyfayes .	53	0.31
33		117	0
34		91	34
35	Vaulruz	141	7
36	Villars-sMont	23	0
37	Villars d'Avry	13	4
38	Villarbeney	15	0
39	Villarvolard	55	1
40	Vuadens	134	83
41	Vuippens	34	22
	firm) at avec Total My	8466	797
11	ក្នុង ខ្លាំង មាន ក្នុង មាន មាន ខ្លាំង មាន មាន ខ្លាំង មាន ខ្លាំង មាន ខ្លាំង មាន ខ្លាំង	pelant di	r Pourni

Le Grand Conseil est rentré en séance ce matin.

Après la lecture du procès-verbal, M. Menoud, président du conseil d'Etat, a demandé la parole:

« La votation de la journée d'hier est rop importante pour que le conseil d'Etat ne donne pas au Grand Conseil des renseignements qui lui sont parvenus.

« Hier soir, la majorité pour le rejet de l'arrêté fédéral était de 130,000 voix, et dans pracque tous les captons la majorité.

dans presque tous les cantons, la majorité s'est prononcée contre cet arrêté.

« C'est une grande et belle journée pour la Suisse fédérative ; elle s'est raffermie sur sur ses bases. Le peuple suisse, interrogé sur l'impulsion à donner à l'école, a répondu qu'il voulait lui conserver les principes de la foi chrétienne, qu'il ne voulait pas les échanger contre ceux de la morale indépen-

dante et de la libre pensée. « Remercions la divine Providence de cet henreux résultat. »

Ici les députés présents se lèvent spontanément en signe d'adhésion aux paroles de M. le président du conseil d'Elat. En n.ême temps des salves d'artillerie saluent la vic-toire. M. le président du Grand Conseil constate la manifestation de Messieurs les députés ; il remercie les populations suisses qui se sont prononcées, hier , avec une si grande énergie dans l'importante question qui lui était soumise.

M. Hug, au nom de l'opposition qu'il représente seul, dit n'avoir pas pris part à la manifestation. Sans vouloir faire aucun reproche sur ce qui vient de se passer, il se contente de déclarer que l'opposition conti-nuera à suivre la voie dans laquelle elle est

Ensuite, le Grand Conseil a entendu la lecture d'un message du conseil d'Etat proposant l'acquisition du domaine de Dro-guens, entre Romont et Siviriez, pour créer une maison de discipline pour les jeunes délinquants. L'Etat a conclu avec les représentants des héritiers du propriétaire dé-funt, une promesse de vente pour le prix de 320,000 fr.; dans ce prix est compris le domaine et ses bâtiments, plus le chédail mort et vivant. La question est renvoyée à l'examen

d'une commission, qui visitera le domaine.

Voici le résultat détaillé de la votation pour la ville de Fribourg :

Electeurs inscrits	2,546
Votants of the september 19	1,994
Billets blancs ou nuls	00 14
Bulletins valides	1,980
tion, par one dio dio non con	738
om non Non theor ends	1,242

Mercredi dernier, un homme de Nérivu e travaillait à ouvrir le chemin de la gorge de Lévy. Il a glissé dans le précipice, un rocher de soixante pieds de hauteur. Pendant plus de deux heures, ce malheurenx est resté cans le torrent, la têle seule sortait de l'eau. Les gémissements furent entendus d'un passant, qui courutau village appeler du secours. L'on apercevait le malheureux, mais il fallait encore descendre dans la gorge. Un jeune homme attaché à une corde se laissa glisser jusqu'à une saillie de rocher sur laquelle se trouvait un buisson. La longueur de la corde ne permettant pas d'arriver au bas du ravin, il la fixa aux branches du buisson et se laissa glisser à nouveau. Quelques camarades le suivent en usant du même procédé; une échelle de trente pieds environ est descendue. Mais il faut refaire le chemin en montant avec le poids de l'homme horriblement mutilé. L'échelle est adossée au rocher, on grimpe jusqu'à la saillie indiquée, l'échelle ne va pas plus haut, on la retire pour la fixer sur la saillie et atteindre ainsi le chemin. Cet intéressant sauvetage s'est opéré sans le moindre accident. Il fait honneur au courage, au sang froid et au dévouement de ceux qui y ont participé.

La direction de l'hospice du district de la Sarine et des communes catholiques du Lac, a fait choix de MM. les D^r Weck et Favre pour remplacer M. le D^r Bœchat dans les soins à donner aux malades et aux incurables traités à l'hôpital de la Providence.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

LE RESTAURATEUR DE LA MUSIQUE. vient de faire une bien intéressante découverte dans les papiers légués par M. Chasles, à l'Académie des sciences, dont il était membre. Ce savant géomètre avait, comme chacun sait, une rare collection d'autographes et de manuscrits. Il paraît, d'après des documents indéniables, que Gerbert, qui devint plus tard le pape Sylvestre II, fut le restaurateur de la musique en Italie et en France, vers la fin du neuvième siècle et le commencement du dixième. Avant lui pendant tant de siècles de barbarie, la musique était lettre morte chez ces deux nations. Gerbert, né

en Auvergne, fat élevé au monastère de Saint-Gérault, à Aurillac. C'était un des hom-mes les plus savants de son siècle, très versé dans les mathématiques et dans les sciences les plus abstraites.

LE FEU AU THÉATRE. -- C'est en Hongrie, cette fois, à Gross Beckzkerek, que la scène se passe. Mercredi soir on jouait an drame serbe au theâtre de l'endroit, lorsqu'une des lampes à pétrole qui éclairent les couloirs est tombée, répandant un nuage de fumée dans tout le théâtre. On juge de l'émotion des spectateurs. Croyant à un incendie, ils quittent leurs places quelques uns se jetant de leurs loges dans le parterre, et se précipi-tant en masse vers les issues, se culbutant et s'écrasant les uns les autres dans cette course effrénée.

S'il n'y a pas eu de mort d'homme, et c'est miracle, du moins les blessés sont légion. Le nombre de jambes et de bras cas-

sés dans la bagarre est, paraît il, considérable.

La panique, du reste, ne manquait pas La panique, du reste, ne manquat pas de raison d'être. Il y a en commencement d'incendie et la scène et une partie des stalles ont été la proie des flames, et tout le bâtiment eût brûlé sans l'ènergie et l'intelligence déployées par les pompiers.

Une prophétie em passant. — On vient de découvrir dans l'église du village d'Ober-Emmel sur la Sarre, diocèse de Trèves, une vieille inscription latine, portant cette curiense prédiction. rieuse prédiction :

· Quand saint Marc présenters l'agneau pascal, que saint Antoine lêtera la Pentecôte et que saint Jean, au jour de la Fête-Dieu, vénèrera le Christ dans le Sacrement alors le monde sera plein de gémissements et

de sanglots. »
Or, ces indications chronologiques répondent exactement au calendrier de 1886. En effet, cette année-là, la Saint-Marc (25 avril) coïncidera avec Pâques, la Saint-Antoine (13 juin) avec la Pentecôte, et la Saint Jean

(24 juin) avec la Fête-Dieu.

Du reste, la même prophétie se trouve dans Nostradamus, qui désigne l'année 1886 comme l'année funeste de ce siècle.

UN BOLIDE !-On écrit de Tchembar. Un BOLDE — On écrit de Tchembar, gouvernement de Penz, au Golos: « Un jour de septembre dernier, à six heures et demie du soir, l'horizon fut inopinément éclairé par une lueur d'un vert bleuâtre semblable au feu de Bengale; en même temps on aperqut un globe de feu laissant sur son parcours une longue trace lumineuse.

Bientôt il éclata en morceaux avec un

fracas épouvantable; un autre frappa le juge-instructeur militaire, qui tomba sous le choc; sa redingote, à l'endroit touché par l'éclat, était brûlée. Les habitants de la ville ramassèrent les débris de l'aérolithe. Ils ont la forme de polyèdres irréguliers, sentent le soufre et sont couverts d'une couche de poussière de couleur foncée.

L'archiduc Albert, feldmaréchal de l'armée autrichienne et vainqueur des Italiens à Custozza, est en même temps un philan thrope chrétien des plus distingués. Il viel de faire faire les plans d'une église monument la le à ériger à Frzinietz, en Silésie. Cette église, la plus bella de la caractérica de la caractérica. église, la plus belle de la contrée, est destinée à servir de paroisse aux nombreux ouvriers qui travaillent dans les forges que possède l'archiduc dans ce pays. Tout ce qui peul augmenter le bien être de ses ouvriers fall l'objet de la sollicitude de l'archiduc, et la colonie ouvrière qu'il a fondat de l'archiduc, et la colonie ouvrière qu'il a fondat de l'archiduc. colonie ouvrière qu'il a fondée est un établissement modèle.

M. Sou-sens Rédacteur.

FEMME DE CHAMBRE

On demande une femme de chambre connaissant l'allemand et le français, sachant bien coudre et repasser. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. et dis au partie de la (652)

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

dans la fulle COCHER

Un jeune homme, fort et robuste, et possédant de bons certificats, désire se placer comme cocher.

S'adresser an bureau du journal. entrepi**(159)** anis magistrate et gra-ticiens no sont appliques pendant de

Un petit ménage tranquille et sans enfant

DEMANDE A LOUER

pour le printemps, un appartement de 2 à 8 pièces avec jardin, aux environs de Fri-bourg. S'adresser au bureau. (631).

Ouvrages de divers auteurs

P. LE COUSTOUR. Ballades et légendes

Locmaria (Cte de). Souvenir des voyages du comte de Chambord 3 fr. Marie-Thérèse en Hongrie 4 fr. La Chapelle Bertrand 2 fr. 50 Les Guerrillas, 2 vol. 4 fr

Mac-Cabe. Adélaïde ou la couronne de r. Sinscialism nolles 12 fr. Florine, princesse de Bourgogne () 2 fr. Berthe ou le Pape et l'Empereur 2 fr Marcel (Etienne). La Vengeance de Gio Le Chef-d'œuvre d'un Condamné 3 fr. Jermola, histoire polonaise 2 fr. Comment viennent les rides 2 fr

M. MARIE-ANGÉLIQUE. Soirées du Père La Marguerite de San-Miniato 2 fr. La Marguerite de San-Miniato 2 fr.
Serviteurs d'autrefois 2 fr.
A. DE MILLY. Conversations et récits 2 fr.
Journal d'un Solitaire 2 fr.
Mirabeau (Cse de). Veillées normandes 2 fr.
F. Nettement. Un pair d'Angleterre 2 fr.
O'GORMAN. Le Prophète du Monastère 2 fr.
M. Parson. Edith Mortimer 2 fr.
Rochère (Cse de la). Mignonnette 2 fr.
C'Orpheline d'Evenos 2 fr.
Saraphina 2 fr. 2 fr.

En vente à l'Imprimerte catholique



Ce The, uniquement composé de plantes et de fleurs, d'un goût très agréable; purge lentement, sans dérangement et sans fatigue. Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir. Il débarrasse l'estomac de la bile, des glaires et des humeurs, entretient le ventre libre, active les fonctions digestives et facilite la circulation du sang. Grâce à ses propriétés, il réussit toujours contre les Maux de tête, Migraines, Etourdissements, Maux de cœur, Palpitations, Mauvaises digestions, Constipation, et dans toutes les indispositions où il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins.

VENTE EN GROS à PARIS : chez A. SICRE, 13, Rue Bertin-Poirée BETAIL : Dans toutes les bonnes Pharmacies, PRIX PAR BOITE : 1 fr. 25

ab malago A Fribourg; Boechat et Bourgknecht.

FORMANT UN COURS COMPLET ET MÉTHODIQUE DE SERMONS, DE CONFÉRENCES ET D'INSTRUCTIONS SUR LE DOGME, LA MORALE, LE CULTE, LES SACREMENTS, LES FÊTES, LES DIMANCHES DE L'ANNÉE ET LES SUJETS DE CIRCONSTANCE

D'après NN. SS. les Evêques, les RR. PP. Jésuites, Dominicains, Oratoriens, les Missionnaires et Prédicateurs de stations, les Curés et autres Prêtres exerçant le saint ministère 000 of long shims at he exercant lesaint ministère

5 beaux volumes in-8 carré, papier vergé, de 620 pages; contenant chacun 60 instructions the memoralidate 5 Edition, nevue avec le plus grand soin paulo

Prix : 24 frains. ortnos oup

Aucun ouvrage n'est plus utile, plus pratuque que celui-ci pour la prédication. On y trouve des sermons ou instructions sur trois les points du dogme, de la morale, du culte, sur l'Evangile de chaque dimanche et sur tous les sujets de circonstance.

Sur tous les sujets on donne un discource élèvé pour les auditoires d'élite, — une instruction simple et familière pour les auditoires moins distingués; — sur les sujets plus importants, un plus grand nombre de sermons. — Les divisions et les subdivisions sont indiquées, comme sommaire, en lête de chaque sujet.

L'ouvrage répond ainsi aux exigences de tous les prédicateurs et de tous les quilleurs.

Il est approprié aux besoins de notre époque et plein d'actualité, puisqu'il se composé de sermons qui ont été prêchés, de livres qui ont été publiés de nos jours et qui ont produit un grand bien, obtenu un succès merité.

Ces reproductions et ces extraits ont èlé fails par un homme compétent, c'et à-dire par un prêtre qui a exercé longtemps le saint ministère dans des positions différentes, et a pris part, pendant plusieurs années, à des publications mensuelles de prédication.

Les abonnés de ces vastes compilations et des hommes haut places l'ont prié de faire un choix succinct et méthodique des meilleurs discours, de le compléter en compilere par les meilleurs ouvreurs de notre époque les meilleurs augments les instructions.

pulsant les meilleurs ouvrages de notre époqué, les meilleurs sermons, les instructions pastorales et les mandements de nos pieux et savants évêques. Voilà la tâche utile qu'il a entreprise et qu'il offre avec confiance, non seplement à ceux qui la lui demandaient, mais à tous les pasteurs, qui y trouveront un précieux secours à leur zèle pour la parole de Dieu et le salut des âmes.

L'auteur de cet ouvrage a reçu les félicitations les plus flatteuses sur l'utilité de son travail pour le clergé, sur le plan d'après lequel il l'a conçu, sur la manière dont ce plan a été exécuté.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg

POUR 1883

ALMANACHS

Almanach de:

8990

l'Ami des campa					
l'Assomption .		100			
la France illustr	·ė	e.			
la Première con	ı	nu	ni	on	
du Laboureur.		150			
de l'Atelier					
du Soldat					
de l'Ouvrier .					
des Chaumières					
de Calm der Com					
On peut adresser la	v	ale	ur	en	100
oste, en ajoutant cinc	1	cer	itin	ies	bo

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

Ordinaire de la messe prières et chanls pour les différents temes de l'année, extraits du Graduel romain en usage dans la plupart des diocèses, in-

Musique publiée par CÆCILIA

seul volume

Messe à deux voix égales avec accompagnement d'orgue ou d'harminium, par M. l'abbé Stemlin, grand in 50

Les voix seules, format in-12

Messe à trois voix égales, par M. l'abbé Stemlin, grand in 4° 1 ff. La même messe, format in 12 50 ce l

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

CAHIERS D'ÉCOLE RÉGLES

de J. EHRSAM-PETER, à Zuji

Un cahier de 24 pages avec forte courel ture; Sans marges l'* qualité 5 fr. 50 le ce l'.

Avec . 6 fr.

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERMS	DEMANDA	OFFRE	ACTION - HALL II	COMTANT	TEBME	DEMANDE	OFFRB
B 0/0 Genevois	62 1/2 	89 65 	82 1/2 102 1/4 89 50 461 420	83 75 89 75 462 480 478	Snisse-Occidentale. privilégides . Central-Suisse . Nord-Est Suisse . Union Suisse . Saint-Gothard . Union privilégides . Comptoir d'escompte . Bauque du commerce de Genève Fédérale . Sociétés suisse des chemins de ier Banque des chemins de fer de Pariset Pays-Bas .	316 316 602 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11	TEENS 11:1 565 818 540 230 600 436	DEMANDE 111 450 565 315 540 226 600 435 396 560 6600 1180	0 PPRB 112 567 816 545 230 602 437 405 565 6750 11187
Franco-Suisse 400 Central-Suisse 4120 g Central Nord-Est 400 Jura-Berne Lombardesanciennes nouvelles Autrichiennes nouvelles Affeidionales Bons méridionaux Hord-Espagne Oréditioneierrusse 50 % Boáté générale des chemins de fer	2091/2 5821/2 —		1010 961 289 — 581	1020 983 290 285 270 882 —	Oredittyonnais. AssociationInancièregenevoise. Omnium genevois. Basler Bankverein Industriegenevoisedu gaz belgedu gaz Gaz de Genève Marseille Appareillage, Gaz e Eeau Tabaesitaliens.	720	601 ————————————————————————————————————	600 785 760 770 00	602

BOURSE DE GENEVE DU 25 NOVEMBRE

de Sobre	BOURSE DE PARIS	
24 Nov.	AU COMPTANT	35 No
102 18 80 30	Consolidés	118
114 42	5.0/0 id	- Trans.
148 -	Argenta Londres	143
45 1 1 1 5 1 S	A TERME	
		80
80 65	8 0/0 Français	114
114 27	50/0 id	89
188 95	50/Oltalien	102
102 25	3 0/0 Anglais	12
12 15	5 0/0 Ture	1000
200	5 0/0 Husse 1877 · ' ')	
	4 0/0 Antrichien	1095
1100 -	Banque de Paris.	612
612 80	Crédit Lyonnais.	440
480 -	Mobilier français	1857
1847 50	Crédit foncier	380
885 -	Mobilier Espagnol	810 610
797 -	Autrichiens	1550
1562 50	Gaz Parisien	2572
2550 -	Auez	100